

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Centrale Nationale d'Approvisionnement en  
Médicaments et Consommables Médicaux  
Essentiels

Etablissement public à Caractère Technique  
créé par Décret N° 2005/252 du 30 Juin 2005,  
modifié et complété par Décret N° 2009/386 du 30  
Novembre 2009 et du Décret N° 2018/501 du 20  
Septembre 2018.

Tutelle Technique : Ministère de la Santé Publique

**CENAME**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

National Procurement Centre for Essential Drugs  
and Medical Devices

Technical Public Institution created by  
Decree N° 2005/252 of June 30<sup>th</sup> 2005 modified  
and completed by Decree N° 2009/386 of  
November 30<sup>th</sup> 2009 and Decree N° 2018/501 of  
September 20<sup>th</sup> 2018.

Technical Guardianship: Ministry of Public Health

Yaoundé, le 25 MAY 2021

N/REF: 0676 /21/C/DG/CEN/YDE./-

## COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement et Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) communique :

Dans le cadre de la redynamisation de ses activités, la CENAME a l'honneur d'informer ses Partenaires qu'une vaste campagne de recouvrement de ses créances échues à date sera lancée dans les tous prochains jours.

A cet effet, le Directeur Général invite les concernés à se rapprocher de ses services en vue du règlement amiable des dites créances.

Le Directeur Général de la CENAME sait pouvoir compter sur leur bonne compréhension et sur leur sens de la collaboration.



Le Directeur Général

*[Signature]*  
Dr. Vandi Deti